



# PILULES

---

La pilule contraceptive est un moyen de contraception de type hormonal, c'est à dire qui va libérer des hormones dans le corps pour empêcher l'ovulation.

Il en existe deux sortes :

- les pilules combinées ou oestroprogestatives qui contiennent deux hormones.
- les pilules microprogestatives (contenant une seule hormone).

La pilule peut être prescrite par un médecin ou une sage-femme et est délivrée sur ordonnance en pharmacie.

Selon le type de pilule, le coût est de 1,88 à 14 €\* par mois. Certaines pilules sont remboursées à 65%. Il en existe aussi des génériques.

Les pilules remboursées peuvent également s'obtenir gratuitement sur prescription médicale, en pharmacie pour les mineures d'au moins 15 ans assurées sociales ou ayants droit, leur délivrance est protégée par le secret, ou dans les CPEF sans condition d'âge pour les mineures souhaitant garder le secret et les non-assurées sociales.

\*Prix public indicatif